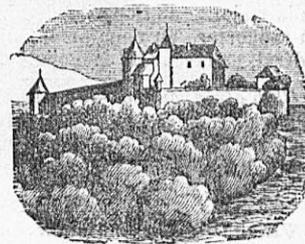


...rue de Gruyères.
gent et or.
MORAT
...liqueurs fines.
...vins d'Arbois.
...cent. le litre.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, > 3 50
Etranger... 1 an, Fr. 9 —
... 6 mois, > 5 —
payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 4⁵⁵ 8⁴⁰ ← Bulle, arr. 8⁰⁷ 1⁵⁷ 4⁵⁵ 7²⁵ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Canton, 10c., Suisse, 15c.; Etranger, 20c. la ligne ou son espace.
Réclames : 80 c. la ligne.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

chaussure.
ouliers.
suivants :
Fr. 12.— au lieu de Fr. 13.50
> 16.50 > 18.—
> 5.95 > 6.50
> 6.80 > 7.50
> 7.90 > 8.50
> 7.80 > 8.50
> 7.90 > 8.50
> 4.50 > 5.—
> 5.50 > 6.—
> 5.80 > 6.50
> 5.80 > 6.50
> 5.50 > 6.30
> 3.70 > 4.20
> 4.70 > 5.20
> 1.75 > 2.—
> 3.70 > 4.20
...par retour du courrier.
IRVANGEN (Argovie).

BULLE, le 29 septembre 1899.

CONFÉDÉRATION SUISSE

CHAMBRES FÉDÉRALES

Au Conseil national, la séance a été ouverte lundi, à 4 1/2 h.

Deux nouveaux députés, MM. Hænggi, de Soleure, et Lurati, du Tessin, ont été assermentés. Le président a annoncé la mort subite de M. Sonderegger. L'assemblée se lève en signe de deuil.

M. Sonderegger, conseiller national, de Heiden (Rhodes-Extérieures), est mort subitement d'une attaque d'apoplexie dans le train qui l'amenait à Berne pour prendre part à la session des Chambres fédérales. M. Sonderegger voyageait en compagnie du D^r Heller, de Lucerne, et, à la station de Malters, il se renversa subitement sur la banquette et expira.

M. Sonderegger était né le 17 février 1834. Il a appartenu pendant 30 ans, presque sans interruption, au Grand Conseil des Rhodes-Extérieures. Il représentait ce canton depuis 1881 au Conseil national, où il appartenait à la fraction radicale-démocratique. De 1876 à 1883, il a été membre du Conseil d'Etat. A plusieurs reprises, il a rempli les fonctions de landamman.

Le Conseil vote ensuite les projets suivants : Subvention supplémentaire au Tessin pour le pont de la Muggis; subvention de 255,000 fr., au même pour les travaux de Sasso-Rosso; subvention complémentaire de 151,000 fr. pour la construction de séchoirs et de réfectoires aux fortifications de St-Maurice.

Mardi, le Conseil a abordé la discussion de la situation financière de la Confédération.

M. Gallati a rapporté en allemand au nom de la commission. Il termine en déclarant qu'à côté des mesures proposées par la commission, il est possible de faire toute une série d'économies sur le projet de budget à élaborer par le Conseil fédéral.

Il ne sera nullement nécessaire de rechercher de nouvelles sources de recettes, monopole du tabac ou autres, pour réunir les ressources nécessaires au fonctionnement du service de l'assurance. Si on veut sérieusement réaliser des économies,

on pourra trouver dans les recettes ordinaires les sommes nécessaires à l'assurance.

M. Gallati propose l'entrée en matière sur les propositions de la majorité de la commission.

M. Fazy, rapporteur français, parle dans le même sens.

Le Conseil a continué mercredi la discussion sur la situation financière.

M. Kurz a défendu les propositions de la majorité de la commission contre les critiques de M. Scherrer et s'est opposé en principe au monopole du tabac.

M. Virgile Rossel a motivé ses amendements aux propositions de la commission, amendements tendant à maintenir tels quels les crédits pour la Bibliothèque nationale et à limiter en revanche à 400,000 fr. par fort les crédits pour les fortifications du Gothard et de St-Maurice.

M. Rossel parle des économies à faire dans les dépenses militaires. Il croit qu'on pourrait s'en tirer avec 24 à 25 millions et fait remarquer que le Conseil fédéral lui-même a évalué ces dépenses à 21-22 millions de francs dans le futur budget.

La commission du Conseil, qui comptait plusieurs officiers supérieurs, avait aussi déclaré, ajoute M. Rossel, qu'il serait encore possible de réduire cette somme. Or, aujourd'hui, le Conseil fédéral prévoit une dépense annuelle de 28 à 29 millions!

M. Manzoni appuie les propositions de M. Rossel. Hier, à la votation de principe sur la situation financière de la Confédération, le Conseil a décidé, par 98 voix contre 15, d'entrer en matière sur les propositions de la majorité de la commission et de passer à la discussion par articles.

Le monopole du tabac est ainsi écarté. Les lois sur la police des denrées alimentaires et sur la police des forêts et la réorganisation du département militaire sont ajournés.

La proposition I de la commission est votée dans son ensemble.

Le Conseil des Etats, après s'être levée en signe de deuil, à l'occasion de la mort de M. Sonderegger, a abordé la discussion de diverses corrections de torrents.

Mardi, le Conseil a voté un crédit de 416,700 fr. pour la correction de la Kander.

M. Richard développe sa motion invitant le

Conseil fédéral à présenter un rapport sur la manière dont il compte procéder à l'application de l'unification du droit.

Le Conseil obtient la priorité pour le recours Locher, les conditions de salaire et l'engagement des ouvriers de la Confédération, la poste d'Aarau.

D'accord avec le National, il a voté le crédit de 40,500 fr. pour les séchoirs de St-Maurice.

L'entrée en matière sur la police des forêts est renvoyée jusqu'à ce que les deux Conseils aient pris une décision sur les assurances.

Le Conseil a voté hier un crédit de 23,347 fr. pour le pont sur la Maggia et un autre de 255,000 fr. comme subvention au Tessin pour les travaux de protection au Sasso-Rosso.

La commission du Conseil des Etats propose d'accorder les concessions de chemins de fer suivants :

1° Chemin de fer à voie étroite de Stalden à Saas-Fée.

2° Chemin de fer électrique à crémaillère sur la Dent-de-Vaulion.

3° Chemins de fer électriques à voie étroite de Biasca à Acquarossa et à Olivone; 4° de Louèche (gare du Jura-Simplon) à Louèche-les-Bains; 5° de Trélex à Gingins.

6° Chemin de fer électrique sur route de Uster à Stæfa, avec embranchement de Esslingen à Egg.

7° Chemin de fer électrique de Vevey à Blonay, avec jonction à la ligne Montreux-Montbovon.

8° Chemins de fer électriques routiers dans la ville de Berne.

Les assurances et le monopole du tabac. — Le Conseil fédéral a pris une décision relativement au monopole du tabac. Lundi matin, par 4 voix contre 3, il a décidé de renoncer à ses propositions antérieures tendant à créer un monopole fédéral du tabac pour assurer le fonctionnement financier des assurances fédérales contre la maladie et les accidents. A la même majorité, le Conseil fédéral a résolu de se rallier aux conclusions de la commission du Conseil national chargée d'examiner la situation financière de la Confédération. Ces conclusions préconisent diverses économies à réaliser sur le budget.

M. Müller, président de la Confédération, a parlé devant les Chambres en faveur de la décision

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 9

FRANÇOUIL

PAR JEAN BERNARD

— Où vas-tu, Pierre? lui demanda-t-elle.
— Chez le percepteur, il m'a écrit hier pour rectifier notre cote.

Il mentait, la grand-mère le comprit, elle allait le catéchiser, mais il n'en attendit pas davantage et partit à toutes jambes. Les cinq mille francs lui furent comptés dans la soirée.

Pour se procurer les mille francs manquant encore, il vendit la voiture et les huit chevaux, qui valaient ensemble trois fois plus, et le lendemain il paya Eugène.

Le croupier avait eu quelques craintes de ne pas être soldé, il fut enchanté et se mit très gracieusement à la disposition de Pierre pour un nouvel emprunt accepté sur-le-champ. Huit jours après, il redevenait six nouveaux mille francs; comme cette fois il ne pouvait payer, Eugène négocia les valeurs qui furent protestées, et on lança une assignation à comparaître devant le tribunal de Saint-Gaudens.

Pierre, tout honteux, n'avait pas osé retourner au village. Septembre finissait, et avec lui la saison.

Comme elle le voyait morne, en proie à une vraie prostration, Mlle de Saint-Alphonse lui dit :

— Je pars ce soir pour Paris, par le train de sept heures, j'ai mis de côté ici quelques économies. Si tu veux, viens, je te payerai le voyage; tu vois, je suis bonne fille. Il la suivit sans savoir ce qu'il ferait, ni de quoi il vivrait une fois dans la capitale. Il s'éloignait, c'était tout pour lui, n'osant plus reparaitre à Luchon, où ses camarades, ses connaissances, tout le monde le montrait au doigt.

Tandis qu'il arrivait à Paris, Eugène obtenait à Saint-Gaudens un jugement contre Pierre. Les créanciers hypothécaires intervinrent, et peu de temps après, on placardait sur la maison, habitée par la mère Bonnéclet, des affiches annonçant que la vente par autorité de justice aurait lieu au premier jour.

XIII

L'ONCLE DE MADAME.

A Paris, le jour même de son arrivée, Pierre alla habiter, avec Mlle de Saint-Alphonse, un joli petit appartement, place Fontaine-Saint-Georges, en face de l'hôtel de M. Thiers. Dès le lendemain, elle recommença à se faire accompagner par des jeunes gens et même par des vieillards, sans exclure, suivant l'occurrence, les hommes d'un âge mûr.

Lorsqu'elle était occupée avec ces messieurs, elle reléguait Pierre à la cuisine, où il dinait avec la bonne, qui le traitait avec familiarité et montrait pour lui des complaisances, en tournant autour du guide avec des soupirs mal contenus et roulant ses yeux en boule de loto.

Le quatrième jour, il avait pu parler une fois à la de-

moiselle, à peine une demi-heure; elle finit par l'envoyer faire une commission; mais il se trompa de rue, demanda son chemin à un passant, qui l'envoya à l'autre bout de Paris, à Montparnasse; finalement, il rentra brisé, et trouva la cuisinière à table avec un monsieur qu'il n'avait jamais vu; mais il le reconnut, par la description que la bonne lui en avait déjà faite, pour « l'oncle de Madame ».

C'était un petit, sec, le menton rasé comme celui d'un acteur, la tête auréolée de cheveux blanchissants, avec des yeux pétillants et une paire de lunettes.

Quand Pierre entra, le monsieur ne se dérangea pas, il continua de manger tranquillement, sur le bout de la table de la cuisine, encombrée de reliefs du dîner. Il accueillit le jeune homme avec un sourire railleur, et lorsque celui-ci eut raconté sa mésaventure à la bonne, toujours empressée auprès du guide, et en train de serrer sur la table les plats entamés et les ustensiles en débandade, le vieux monsieur lui adressa la parole, avec une bonhomie qui mit Pierre à son aise.

— Ah! c'est vous, que Mlle de Saint-Alphonse a rapporté des Pyrénées, *rusticus pyreneus*, espèces rares et muscles d'acier, à ce qu'il paraît?

— Monsieur, balbutia timidement Pierre.

— Ah! ne faites pas de feçons avec moi, et ne rongissez pas. Je vous connais déjà, par ce que m'a dit la maîtresse de la maison, et cette friponne de bonne, qui m'a tout l'air de vous vouloir du bien; je dois à la vérité de le déclarer : vous n'êtes pas à plaindre.

— Elle est, en effet, très complaisante pour moi.

— J'espère, pour elle, que vous le lui rendrez. Mais ça

CHOCOLAT SUCHARD
AU SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT.

de la majorité du Conseil fédéral. M. Hauser aurait dû rapporter, au nom de la minorité du Conseil fédéral, en faveur du monopole du tabac.

Club alpin suisse. — La section du Club alpin suisse a décidé à l'unanimité, dans sa séance de lundi soir, de demander pour 1901 la fête centrale du Club alpin suisse. Cette fête coïnciderait avec la fête de la section vaudoise.

Vaud. — On peut voir au café du Raisin, place Palud, à Lausanne, une courge qui ne mesure pas moins de 1,90 m. de circonférence et pèse 83 livres. Cette courge provient de Chamblandes, chez M. Pfund, fermier.

— M. Eiffel a donné 1000 fr. aux pauvres de la ville de Vevey.

— Le prince Louis-Napoléon est arrivé à Prangins.

— D'après les premières ventes de la contrée, le prix du moult sera en moyenne, pour le cercle de Cully, de 52-54 centimes le litre.

— La nuit de mercredi, le magasin de draps et confections Dreyfus, à Yverdon, a été dévalisé par des voleurs qui ont emporté des marchandises pour environ 700 fr.

Théâtre national. — Le comité de la Société pour le développement de Lausanne se propose de faire jouer, au mois de juin de l'année prochaine, dans la forêt de Sauvabelin, sur une scène *ad hoc*, un drame historique à grande figuration, en 4 actes et un épilogue, dont l'action se passerait en Helvétie, du temps des Druides, et dont le titre serait : *Orgétorix*.

Pour la composition de la pièce, le comité s'est adressé à notre compatriote vaudois, M. Ch. Fuster, le poète-romancier, et auteur dramatique bien connu. L'œuvre est déjà très avancée. Aux termes de la convention, M. Ch. Fuster doit la remettre au comité pour le 15 octobre prochain.

Valais. — Un de ces drames du couteau, d'autant plus terrifiants qu'ils sont presque toujours entourés de mystère, vient de plonger dans la consternation la paisible population de Trient. Un meurtre y a été commis dimanche soir dans des circonstances inexplicables et où le mobile du crime n'apparaît pas clairement jusqu'ici.

Il paraît qu'une querelle s'est engagée entre deux citoyens qui sortaient d'une pinte de l'endroit. Tout d'un coup, l'un d'eux a porté à son adversaire un coup de couteau si violent dans la région du cœur que la mort a été instantanée. Le meurtrier a été arrêté.

La malheureuse victime de ce meurtre s'appelait Edouard Frasserens, âgé de 25 ans, jeune homme très sympathique à tous ceux qui le connaissent.

— Le Conseil d'Etat adhère à la proposition de M. le Dr Repond, d'établir à Monthey l'hospice d'aliénés faisant l'objet de la convention du 8 mai 1889 entre lui et l'Etat, sous réserve de la ratification de la convention additionnelle par le Grand Conseil.

— Un grand tuyau de la conduite d'eau des Usines de Gampel a sauté lundi soir. Les dégâts sont considérables; on parle d'un million de francs, dit la *Gazette du Valais*. Plusieurs machines sont détruites et les constructions sont fortement endommagées.

— Un incendie a détruit, la nuit de lundi, dans les environs de Champéry, un bâtiment isolé. Une

femme de 60 ans qui habitait la maison, est restée dans les flammes.

ÉTRANGER

Conflit anglo-transvaalien — Le correspondant du *Standard* à Johannesburg annonce que de tous les côtés les Afrikanders de race hollandaise sont prêts à se soulever. Les Boërs de la frontière du Natal annoncent ouvertement leur intention.

Au Transvaal, le général Joubert est le seul qui n'encourage pas le mouvement. D'après des informations particulières, on aurait demandé au général Joubert de prendre la tête d'un soulèvement général ou de démissionner.

On assure que le général sir Redvers Buller partirait de Southampton pour prendre le commandement des troupes anglaises du Cap le 7 octobre, si les hostilités éclataient.

Le *Volkstem*, journal du Transvaal, dit que si l'Angleterre ne donne pas, dans le plus bref délai, l'assurance de ne plus débarquer de troupes, les Boërs ne devront pas tarder à attaquer l'ennemi.

Le Raad de l'Etat libre d'Orange a pris une résolution déclarant la guerre criminelle, mais ajoutant que l'Etat d'Orange remplira fidèlement ses obligations envers le Transvaal, en vertu de l'alliance conclue entre les deux pays.

Au cas où les hostilités éclateraient, un délai de huit jours serait accordé aux Anglais pour quitter le Transvaal. Ils ne pourraient rester que sur leur demande expresse.

A Johannesburg, dans les cercles officiels, on continue à envisager comme certaine l'ouverture des hostilités dans huit jours.

Mercredi soir, 4000 fusils et une grande quantité de munitions sont arrivés et ont été distribués aux Bûrghers.

Le *Morning Post* dit que le plan de campagne des Boërs consistera dans l'envoi de 2000 hommes dans la Rhodesia, où les Anglais ne sont pas en forces. Après la défaite des Anglais, les Boërs laisseront le territoire livré aux indigènes.

Une autre armée de 6000 hommes envahirait le Natal et s'emparerait des forts, pour empêcher le débarquement des troupes britanniques.

* * *

Le *Matin* assure que l'empereur Guillaume, sollicité à la fois par l'Angleterre et le Transvaal, offrirait prochainement sa médiation.

France. — On annonce la mort de M. Benjamin Raspail, ancien député de la Seine. M. Benjamin Raspail était âgé de soixante-seize ans. Il était le fils du célèbre chimiste Raspail, dont il fut le collaborateur dans certains de ses travaux. Il avait fait partie de l'assemblée législative en 1848, ainsi que de la Chambre des députés durant deux ou trois législatures, et il avait constamment voté avec l'extrême-gauche.

— L'arrivée de Dreyfus à Carpentras n'a donné lieu à aucun incident. La ville est parfaitement calme et la population reste indifférente.

Une amélioration sensible s'est produite dans l'état de Dreyfus. Il a reçu le député italien de Felice, et il a pu se mettre à table avec tous les siens.

— Les journaux disent que M. Schneider a re-

visiteurs.
— Ah! elle?
— Tiens, si vous vous imaginez qu'elle va raconter pourquoi elle vous a ramenés des Pyrénées; elle a cherché une blague à laquelle personne ne croit, du reste, mais qui sauve les apparences, et vous êtes le cousin du pays, pour les jours ou les soirées où elle voudra rester dedans; comme je suis l'oncle maternel, le frère de sa tendre mère, morte à vingt ans, en lui donnant le jour, et la laissant aux soins de son père, le général. Voici la vérité: elle a été bonne chez un colonel de dragons, qui l'a mise à mal, et dans des meubles en palissandre, vendus par elle quand elle l'a en trompé, ce qui n'a pas été long. Mais enfin, je suis l'oncle, ça lui donne de la considération et me procure de petits agréments dont je rougirais si je n'étais pas si vieux et si je ne méprisais autant mes contemporains.

Il s'arrêta un moment pour demander un peu de fine Martel.

La bonne l'interrogea:
— Combien d'étoiles désirez-vous?
— Mettez toutes les étoiles.

Et s'étant versé une demi-tasse de liqueur:
— Vous n'avez pas idée combien cela facilite la digestion.

Il dégustait le cognac à petits coups, en faisant claquer la langue.

— Tenez, continua-t-il, je ne vous connais pas, mais votre mine me plaît; vous ne m'avez pas l'air d'un méchant garçon, et je ne crois pas que vous êtes né pour vi-

pusé presque toutes les revendications des grévistes du Creusot.

L'*Echo de Paris* exprime la crainte d'une rupture définitive, les grévistes étant résolus à lutter à outrance.

La *Petite République* ouvre une souscription en faveur des grévistes.

Allemagne. — Une maison en construction s'est écroulée à la Wolfstrasse, à Cologne. On a retiré des débris 3 morts et l'on suppose que 7 ou 8 ouvriers sont encore sous les décombres.

Russie. — L'Empire des czars abandonnera le calendrier Julien, c'est-à-dire le calendrier romain réformé par Jules-César et qui est à présent en retard de plus de douze jours sur celui établi, en 1582, par ordre du pape Grégoire XIII et qui porte son nom. Les Russes adopteront le calendrier grégorien qui est en vigueur dans tout l'Occident.

L'entrée en vigueur, en Russie, du nouveau calendrier, est fixée au 1^{er} janvier 1901.

Serbie. — Le jugement dans le procès de haute trahison a été rendu lundi. Koczévitch et Taisitch ont été condamnés à être fusillés. Nicolitch et dix autres co-accusés ont été condamnés à vingt ans de travaux forcés. Six autres inculpés ont été condamnés à cinq ans de prison comme complices. Tauchanovitch a été condamné à neuf ans de prison pour crime de lèse-majesté. Sept prévenus ont été acquittés. Tous les accusés supportent solidairement les frais.

Le roi a gracié M. Pachitch, l'ancien régent, qui était au nombre des condamnés à cinq ans.

Koczévitch a été fusillé lundi à quatre heures de l'après-midi, en dehors de la ville. Une foule nombreuse assistait à l'exécution.

Lorsque le condamné fut amené sur le lieu du supplice, il déclara à haute voix qu'il savait parfaitement qu'il allait passer dans un autre monde, mais qu'avant de mourir il tenait à affirmer une fois de plus l'innocence de tous ceux qui avaient été accusés avec lui et qui venaient d'être condamnés. « Moi seul, s'écria-t-il, ai accompli le crime pour lequel ils souffrent en ce moment. » Cette déclaration *in extremis* n'a été accueillie par aucune manifestation. La foule, tout le temps qu'a duré le supplice, a gardé le silence le plus absolu.

Tout le monde s'accorde à dire que Koczévitch a fait preuve d'un grand courage en face de la mort.

Etats-Unis. — Une dépêche de New-York annonce que le Département de la guerre a reçu une dépêche de Manille faisant connaître que la ville d'Olongabo a été détruite par les Américains, après un bombardement de six heures.

Indes. — On mande de Calcutta qu'une rue de Phul a été inondée. Deux cents personnes ont été noyées.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — *Séance du 22 sept. 1899.*
— Le Conseil d'Etat a nommé M. Emery, préfet du district de la Broye, aux fonctions de chef de la division des affaires communales et paroissiales, comprenant notamment la surveillance générale de l'administration, la revision des comptes, l'assistance publique et les institutions hospitalières.

vre dans la bone où vous vous êtes glissé. Car nous sommes ici en plein bourbier; je vais tâcher de vous donner un coup d'épaupe pour vous relever et je ne vous demande même pas de reconnaissance ni de certificat pour concourir au prix Monthyon, philanthrope trépassé qui, de son vivant, était un vieux grigou, quoi que l'on en dise. Mais si, sans que cela me coûte rien, je puis commettre une bonne action, je veux me payer ce plaisir, ce qui ne m'est pas arrivé depuis bien longtemps.

Le vieux bonhomme s'arrêta encore un moment, jeta un regard luisant et heureux de l'étonnement produit sur son interlocuteur, et, après avoir siroté une gorgée de fine, il continua ainsi:

— Je n'ai pas été toujours oncle de demoiselle des quatre saisons de l'amour, j'ai eu des débuts plus humbles, mais mieux rétribués. Je me nomme Petitvent, et ce nom m'a porté malheur. Mon père, honnête homme, quoique de condition aisée, me fit donner une bonne éducation, vous voyez que ça m'a servi. Oh! du haut du ciel, en supposant que ce soit la demeure dernière, l'auteur de mes jours ne doit pas être content de son chenapan de fils; il est vrai de dire qu'il n'y a pas de quoi.

(A suivre.)

Ecole des a
— La réouverture
3 octobre. L'exan
2 octobre, à 8 he
l'Ecole, à Pérolle
inscrite à temps
et produire les ce

Incendies.
l'après-midi, un
à Chandon-le-Crè
au pâturage; il
sauvée. Le bâtim
de 2900 fr.

— Dans la nu
die à Tazishaus,
maison apparten

Foire de la
qui est venue, dè
à autre notre gr
réussi au delà de
credi surtout à é
arrivés en grand
nombreux march
que ceux des der

On a remarqu
ton de Vaud fais
nombre.

Tandis qu'au m
la place de la Pa
maître absolu, c'
le champ de foir

Malgré les exc
friburgeoise pur
gers demandent
sons à des perso
le soin de recher

rence.
Les prix varia
bêtes exceptionn
nier chiffre.

Hier matin, j
dieuse; malheur
après midi et a
paniers». Quant
On sait que les t
éleveurs et agric

Au marché au
porcs et 246 ve
Le contrôle a
et aux alentours

Mardi
Mercredi
Jeudi

Le chemin de
Lundi
Mardi
Mercredi
Jeudi
Vendredi

Total,
En outre, un
a pris la route
tions.

Voilà donc, s
éleveurs peuv
faits.

Primes obt
de Bulle. — T
de Gottrau, Rodol
Dousse, Céléstin,
Julien, tous à Ar
Primes de 20 fr. :
député, Cottens;
frères, Vanlroz;
Pensier; Charriè

On demande
maître
Entrée au 1^{er} j
S'adresser à l'a
gler, à Bulle.

Jenne homme t
jolie char
bien exposée au s
gence Haasenstei

A
Le pré de onz
betta», avec gr
territoire de la c
S'adresser au

les revendications des gré-
prime la crainte d'une rup-
tistes étant résolus à lutter
ouvre une souscription
ne maison en construction
lfstrasse, à Cologne. On a
s et l'on suppose que 7 ou
s les décombres.
re des czars abandonnera
est-à-dire le calendrier ro-
César et qui est à présent
uize jours sur celui établi,
pape Grégoire XIII et qui
uses adopteront le calen-
en vigueur dans tout l'Oc-

en Russie, du nouveau ca-
janvier 1901.
ement dans le procès de
du lundi. Kuezevitch et
nnés à être fusillés. Nico-
cusés ont été condamnés à
procès. Six autres inculpés
inq ans de prison comme
ch a été condamné à neuf
ime de lèse-majesté. Sept
tés. Tous les accusés sup-
s frais.
Pachitch, l'ancien régent,
condamnés à cinq ans.
lé lundi à quatre heures
hors de la ville. Une foule
exécution.

fat amené sur le lieu du
aute voix qu'il savait par-
sser dans un autre monde,
rir il tenait à affirmer une
de tous ceux qui avaient
t qui venaient d'être con-
écia-t-il, ai accompli le
souffrent en ce moment. »
xtremis n'a été accueillie
on. La foule, tout le temps
a gardé le silence le plus

arde à dire que Kuezevitch
nd courage en face de la
ne dépêche de New-York
ement de la guerre a reçu
e faisant connaître que la
étruite par les Américains,
t de six heures.

le de Calcutta qu'une rue
Deux cents personnes ont

FRIBOURG

— *Séance du 22 sept. 1899.*
nommé M. Emery, préfet
aux fonctions de chef de la
ommunales et paroissiales,
t la surveillance générale
evision des comptes, l'assis-
stitutions hospitalières.

ous êtes glissé. Car nous som-
je vais tâcher de vous donner
s relever et je ne vous demande
e ni de certificat pour concou-
lanthropie trépassé qui, de son
ou, quoi que l'on en dise. Mais
e rien, je puis commettre une
ayer ce plaisir, ce qui ne m'est
temps.
rêta encore un moment, jeta
ux de l'étonnement produit sur
sa avoir siroté une gorgée de

ours oncle de demoiselle des
j'ai eu des débats plus humbles,
ne nomme Petitvent, et ce nom
ère, honnête homme, quoique
donner une bonne éducation,
vi. Oh! du haut du ciel, en sup-
eure dernière, l'auteur de mes
ent de son chenapan de fils; il
pas de quoi.

(A suivre.)

Ecole des arts et métiers, Fribourg.
— La réouverture des cours est fixée à mardi
3 octobre. L'examen d'admission aura lieu lundi
2 octobre, à 8 heures du matin, dans les locaux de
l'Ecole, à Pérolles. Les candidats doivent se faire
inscrire à temps auprès de la direction de l'Ecole
et produire les certificats d'études antérieures.

Incendies. — Vendredi, vers 4 heures de
l'après-midi, un incendie a consumé un bâtiment
à Chandon-le-Creux. Le bétail était heureusement
au pâturage; une partie du mobilier a pu être
sauvée. Le bâtiment était assuré pour une somme
de 2900 fr.

— Dans la nuit de lundi à mardi, autre incen-
die à Tazishaus, commune de Saint-Antoine, d'une
maison appartenant à un nommé Jean Stulz.

GRUYÈRE

Foire de la St-Denis. — Malgré la pluie
qui est venue, dès mardi soir, déranger de temps
à autre notre grande foire d'automne, celle-ci a
réussi au delà de toute attente. La journée de mer-
credi surtout a été excellente, les marchands étant
arrivés en grand nombre et ayant conclu de très
nombreux marchés à des prix aussi rémunérateurs
que ceux des dernières importantes foires.

On a remarqué que surtout nos voisins du can-
ton de Vaud faisaient des acquisitions en grand
nombre.

Tandis qu'au marché-exposition de taureaux, sur
la place de la Promenade, le pie-noir régnait en
maître absolu, c'est le pie-rouge qui dominait sur
le champ de foire.

Malgré les excellentes qualités de la race bovine
fribourgeoise pure, la plupart des marchands étran-
gers demandent du bétail tacheté rouge. Nous lais-
sons à des personnes plus compétentes en matière
le soin de rechercher les raisons de cette préfé-
rence.

Les prix variaient entre 400 et 800 fr. Quelques
bêtes exceptionnelles ont même surpassé ce der-
nier chiffre.

Hier matin, jeudi, la journée s'annonçait radieuse;
malheureusement, la pluie est revenue
après midi et à quelque peu gâté la « foire aux
paniers ». Quant au marché du bétail de ce jour,
on sait que les transactions se font surtout entre
éleveurs et agriculteurs du pays.

Au marché au petit bétail, il se trouvait 320
porcs et 246 veaux et moutons.

Le contrôle a enregistré sur le champ de foire
et aux alentours :

Mardi . . .	1740 vaches et taureaux ;
Mercredi . . .	1308 » »
Jeudi . . .	134 » »

Le chemin de fer a expédié :

Lundi	11 wagons avec	45 têtes.
Mardi	25 » »	164 »
Mercredi	92 » »	776 »
Jeudi	30 » »	145 »
Vendredi	3 » »	30 »

Total, 161 wagons avec 1160 têtes.

En outre, un grand nombre de pièces de bétail
a pris la route à pied dans les différentes direc-
tions.

Voilà donc, somme toute, une foire dont nos
éleveurs peuvent être, à juste titre, fiers et satis-
faits.

**Primes obtenues au Marché-exposition
de Bulle.** — TAUREAUX. 6 12 mois : Primes de 30 fr. :
de Gottrau, Rodolphe, La Riedera. — Primes de 25 fr. :
Dousse, Célestin; Nasel frères; Piller, Alfred; Python,
Julien, tous à Arconciel; Pappaux, André, au Monret. —
Primes de 20 fr. : Scyboz frères, Treyvaux; Margueron,
député, Cottens; Delabays, Bernardin, Châtelard; Pittet
frères, Vaulruz; Gobet-Perret, Massonnens; Rey frères,
Pensier; Charrière, Joseph, La Joux; Yerly, J.-Jos.,

**On demande un bon
maître scieur.**
Entrée au 1^{er} janvier 1900.
S'adresser à l'agence Haassenstein & Vo-
gler, à Bulle.

Jenne homme tranquille cherche
jolie chambre meublée,
bien exposée au soleil. Adresser offres à l'a-
gence Haassenstein & Vogler, à Bulle.

A louer :
Le pré de onze poses, lieu dit « La Cor-
betta », avec grange et écuries, situés au
territoire de la commune de Charmey.
S'adresser au notaire Durak, à Bulle.

Treyvaux; Dousse, Pierre, Arconciel; Favre, Léon, Vaul-
ruz; Rime, François, Charmey; Ecoffey, Jean, Rueyres-
Treyfayes. — Primes de 10 fr. : Pittet frères, Vaulruz
(3 primes); Peiry, Etienne, Treyvaux; Brodard, Maxime,
La Roche; Pappaux frères, Treyvaux (3 primes); Gobet-
Perret, Massonnens; Deillon, Léon, La Joux; Yerly,
Victor, Treyvaux; Biolley, Joseph, Praroman; Wæber,
Jean-J., Treyvaux; Macheret, Jean, Vuisternens-en-
Oogoz; Jaquet, Léon, Estavannens; Bourquenoud, Fran-
çois, Vaulruz; Duffey, Alfred, Hauteville; Repond, Fran-
çois, Charmey.

TAUREAUX, 1-2 ans : Primes de 50 fr. : de Gottrau, La
Riedera; Roniller frères, Sommentier. — Primes de
40 fr. : Charrière, Joseph, La Joux; Hospice de Mar-
sens. — Primes de 30 fr. : Gross, Alphonse, Arconciel;
Yerly, Pierre, Sâles. — Primes de 20 fr. : Dariaux, Ma-
xime, Bonnefontaines; Yerly, Benoît, La Tour-de-Trême;
Rigolo, Joseph, La Roche; Progin, François, la Part-
Dieu. — Primes de 15 fr. : Surchat, Firmin, Blessens;
Dupasquier, Jacques, La Tour-de-Trême; Sciboz frères,
Treyvaux; Chappalley, François, Charmey. — Primes de
10 fr. : Perler, Toussaint, Givisiez; Hayoz, J.-J., Neu-
haus; Horner, Pierre, Essert; Gneunet, Jacques, Ché-
opoloz; Yerly, J.-Jos., Treyvaux; Surchat, Firmin, Bles-
sens; R y frères, Pensier; Rime, Anguste, Charmey;
Pittet frères, Vaulruz; Brodard, Amédée, Bulle; Over-
ney, Léon, Charmey; Tornare, Nicolas, Charmey; Pogin,
Jean, Echerlens.

TAUREAUX, 2-3 ans : Primes de 50 fr. : Denervaux frè-
res, Mézières; Peiry, Etienne, Treyvaux. — Primes de
40 fr. : Schœpfer, Nicolas, Pierrafortscha; Python, Xa-
vier, Chavannes-sous-Romont. — Primes de 30 fr. : Dousse,
Célestin, Arconciel; Jaquier, Sulpice, Prez-vers-Siviriez;
Dupasquier, Isidore, Vuadens; Schouwey, Gratiën, Hau-
teville; Colonie de Drognens; Panchaud, Placide, Rue. —
Primes de 20 fr. : Gremard, Nicolas, Echarlens; Lanper,
Joseph, Plasselb; Pittet frères, Vaulruz; Colliard frères,
Porsel; Favre, Léon, Vaulruz. — Primes de 10 fr. : Wæ-
ber, J.-J., Treyvaux.

TAUREAUX ayant plus de 3 ans : Yerly, J.-Jos., Trey-
vaux (50 fr.); Progin, François, Part-Dieu (30 fr.)
Sont en 1^{re} classe : les taureaux primés par 30-25 fr. ;
les taureaux primés par 50 40 fr.

Sur 153 sujets présentés, 93 ont obtenu des
récompenses.

La vente, lente à s'établir, s'est pourtant pro-
duite mardi soir et mercredi matin. Des mar-
chands allemands et italiens, après avoir longue-
ment examiné et pointé, ont fixé leurs choix. On
cite les prix suivants : 1100, 850, 600, 550 et plu-
sieurs de 400 fr.

Les entrées (933) ont produit 564 fr. Il a été
dépensé en primes 1705 fr.

**Ecole secondaire et professionnelle
de la Gruyère.** — Notre Ecole secondaire
comprend deux sections : l'une littéraire; l'autre,
industrielle et professionnelle.

Les cours de deux ans sont établis de manière
à conduire les élèves en 3^e littéraire, en 2^e ou 3^e
industrielle, ou à l'Ecole des arts et métiers
(Technicum de Pérolles-Fribourg).

Chaque année, une demi-bourse de pension, 75 fr.
peut être accordée au meilleur élève qui a fré-
quenté les deux cours de l'Ecole secondaire et qui
s'engage à suivre, pendant deux semestres d'hiver,
les cours agricoles de Pérolles.

La rentrée est fixée au 4 octobre, à 2 h. de
l'après-midi.

S'inscrire à la Préfecture de la Gruyère ou
auprès du Directeur.

**Aux anciens élèves de l'Ecole secon-
daire de la Gruyère.** — Ces élèves sont ren-
dus attentifs aux avantages suivants :

Les écoles secondaires et régionales peuvent
envoyer, chaque année, un élève-boursier aux *cours
agricoles* de Pérolles. Une demi-bourse de pension
est accordée à l'élève qui, ayant achevé le pro-
gramme secondaire, s'engage à suivre les deux
cours agricoles, soit pendant deux semestres d'hiver,
de novembre à fin mars. Le boursier ne paie
que 15 fr. par mois pour pension et logement, au
lieu de 30 fr.

Les élèves fribourgeois qui font le cours complet
d'une année à l'Ecole de laiterie et qui s'engagent,
après avoir terminé leurs examens, à travailler
dans le canton pendant quatre ans, bénéficient

d'une bourse qui s'élève même à 20 fr. par mois,
soit les 2/3 de la pension.

Prière aux anciens élèves d'adresser leurs de-
mandes et leurs notes de classe au Directeur de
l'Ecole secondaire à Bulle. (Communiqué.)

Tir de Château-d'Ex. — La Société de
tir aux armes de guerre de Château-d'Ex a fixé
son tir de clôture à dimanche 1^{er} octobre. Sur
le plan, nous voyons figurer 3 cibles : *Bonheur*,
Progrès et *Rubly*, ainsi que des tournantes à
300 mètres. Le tir sera ouvert de 7 1/2 h. du matin
à la nuit, avec interruption de 10 à 11 1/2 h.

Protestants disséminés. — A la réunion
annuelle de la Société vaudoise des protestants
disséminés, qui a eu lieu mercredi dernier à Lau-
sanne, M. Rœmer, pasteur à Bulle, a donné sur le
protestantisme dans la Gruyère les renseignements
suivants : Il y a soixante ans, a dit M. Rœmer,
Bulle ne comprenait que deux familles protestantes
qui, pour assister à un culte, devaient aller jusqu'à
Vevey. Il y a maintenant, dans la contrée, environ
500 protestants. Le service divin est célébré en
français et en allemand à Bulle qui possède un
temple, à Romont et à l'Asile de Marsens. Bulle
et Romont ont, en outre, des écoles protestantes.

CHRONIQUE AGRICOLE

Remède contre la fièvre aphteuse. — Solution
de sulfate de fer à 20 %. Nettoyer les pieds et la
bouche des animaux malades avec cette solution
au moins deux fois par jour au moyen de lotions
et de seringueuses.

Administrer une solution plus faible (3 à 5 %) à
raison de 3 ou 4 litres par jour de boisson.

Durée du traitement : trois jours.

Manière de reconnaître les œufs frais. — Si on
présente un œuf frais à la lumière d'une lampe, le
contenu paraît clair, transparent. Quand l'œuf est
trouble, c'est un signe d'altération qui prouve son
ancienneté.

Les œufs vieux laissent voir, dans leur intérieur,
un peu latéralement vers le gros bout, un vide qui
donne la mesure de la perte qu'ils ont éprouvée
par l'évaporation; ce vide peut fournir aux per-
sonnes qui ont acquis l'habitude un moyen de ju-
ger avec assez de précision de leur ancienneté.

Un œuf parfaitement frais est absolument plein.
Partant de ce principe, voici un procédé aussi sûr
que commode pour déterminer l'âge des œufs et
distinguer, par conséquent, ceux qui sont frais de
ceux qui ne le sont plus. Ce procédé est basé sur
la diminution graduelle du poids que subissent les
œufs en vieillissant. On dissout 120 grammes de
sel de cuisine dans un litre d'eau à la température
ordinaire. La dissolution est placée dans une bas-
sine d'une grandeur permettant d'obtenir environ
huit à dix centimètres de hauteur d'eau.

L'œuf pondu le même jour étant placé dans cette
eau salée et abandonné à lui-même descend jus-
qu'au fond du vase. L'œuf est-il âgé de plus de
trois jours, flotte à la surface de l'eau et tend à
émerger d'autant plus qu'il est vieux.

Ce procédé mérite d'être essayé.

NOUVELLES A LA MAIN

- Pas chez lui, le docteur ?
- Non, il est à la chasse.
- Il faut encore qu'il tue du gibier, ses clients
ne lui suffisent donc pas.

Ettoffes anglaises de grand usage pour dames
■ **Francs 3 1/2, 4 1/2 et 5 1/2 Francs** ■
par robe de 6 mètres double largeur.
Echantillons franco. Grand choix en draperie
hommes et tissus pour dames dans tous les prix. Gravures
gratuites.
Waarenhaus v. F. JELMOLI A.-G., Zurich

Société des carabiniers de Bulle.
Dimanche 1^{er} octobre :
GRAND TIR ANNUEL
Nombreux prix en espèces et nature.
Ouverture : 10 h. du matin.
LE COMITE

ON DEMANDE une **apprentie-repasseuse.** Entrée
au plus vite. S'adresser à l'agence Haassen-
stein & Vogler, à Bulle.

A LOUER Un petit **domaine** de 2 poses. Entrée
en jouissance le 1^{er} janvier 1900.
S'adresser à Félicien GRANDJEAN, au Crêt.

Vachers.
On cherche toujours de bons vachers pour
l'Allemagne. Gage de 40 à 50 fr., logés et
bien nourris. Voyage payé. S'adresser à S.
ALLENBACH, à Montillon près Bulle.

SARDINES
depuis 25 cent. par douzaine.
Chocolat et thé à primes
Chez L. TREYVAUD,
MAGASIN DE COMESTIBLES
Grand'rue 88, **Bulle.**

